

---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance extraordinaire du lundi 23 mars 2009

Résolution: CA09 240174

---

**3880, chemin de la Côte-des-Neiges - autorisation de travaux - règlement - transmission au conseil de Ville pour adoption**

Il est proposé par Karim Boulos

appuyé par Sammy Forcillo

De demander au conseil de Ville :

d'adopter, en vertu du paragraphe 5 de l'article 89 de la Charte de la Ville, un règlement autorisant la démolition et la construction de bâtiments, ainsi que la transformation et l'occupation à des fins d'habitation de l'ancien Séminaire de philosophie (Collège Marianopolis) situé au 3880, chemin de la Côte-des-neiges;

de soumettre ce projet de règlement à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne les assemblées publiques de consultation prévues par la législation.

-----  
*Des questions sont posées et des commentaires formulés.*

-----  
Adoptée à l'unanimité.

*Lors de l'adoption de cette résolution, le maire s'est prévalu de son droit de ne pas voter.*

*La rubrique de cet article de l'ordre du jour a été modifiée au moment de l'adoption de ce dernier.*

40.01  
(89-09-01)  
1084400094

Claude THÉORÊT

---

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 23 mars 2009